

APERÇU SUR LES RÉSULTATS STATISTIQUES DU DERNIER RECENSEMENT

Pour la quatrième fois, il a été procédé, le 8 mars 1936, au recensement quinquennal de la population de la zone française de l'Empire chérifien. Mais ce dénombrement est le premier qui ait porté sur l'ensemble du Protectorat, grâce à la pacification des dernières régions insoumises.

Les résultats statistiques détaillés de ce recensement viennent d'être publiés par le service du travail et des questions sociales dans un volume de plus de 700 pages.

MODALITÉS DU DÉNOMBREMENT.

Le recensement des Européens a été effectué à l'aide d'imprimés presque identiques à ceux utilisés lors du recensement du 8 mars 1931, deux questions supplémentaires ayant cependant été ajoutées au bulletin individuel, l'une concernant la durée du séjour des immigrés en zone française, l'autre relative au degré d'instruction des étrangers dans leur langue maternelle.

Les Musulmans marocains, dont une forte proportion est illettrée, notamment dans les campagnes, n'ont pu être dénombrés nominativement à l'aide d'imprimés. Aussi, comme précédemment, n'a-t-il été procédé qu'à un recensement numérique d'après le sexe, la profession, l'habitat et le langage (arabophones, berbérophones et bilingues), une discrimination un peu vague étant faite entre les enfants, les adultes et les vieillards.

Par contre, pour la première fois, il a été procédé à un dénombrement nominatif d'une grande partie des Israélites marocains à l'aide de feuilles de ménage, d'un modèle aussi simple que possible, puisque ces imprimés ne faisaient mention que des nom et prénom du recensé, de son âge approximatif, de sa situation de famille, de sa profession, de sa résidence, de son habitat et de sa connaissance de la langue française.

Toutefois, dans la région de Marrakech et dans le territoire du Tafilalet, où les colonies israélites sont en majeure partie composées d'illettrés, il n'a pu être procédé, dans beaucoup de cas, qu'à un simple dénombrement numérique.

Sur 161.942 Israélites marocains recensés sur le territoire du Protectorat, 119.780 ont pu être dénombrés nominativement.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX DU RECENSEMENT.

La population totale civile et militaire est de 6.298.528 habitants, contre 5.404.860 en 1931, soit une augmentation de 16,53 %, pourcentage un peu théorique, car le chiffre précité de 1931 comprend 483.099 indigènes résidant dans la zone insoumise et qui n'avaient pu faire l'objet que d'une évaluation fort approximative.

La population totale civile est de 6.245.222 individus contre 5.364.809 en 1931, soit une augmentation de 16,41 %.

Cette population civile comprend :

a) 202.594 Européens ou assimilés, soit 3,24 % de la population totale, contre 172.481 en 1931 (ce qui représente une augmentation de 17,45 %), dont 152.084 Français contre 128.177 en 1931 (soit une augmentation de 18,65 %) et 50.510 étrangers contre 44.304 en 1931 (soit une augmentation de 14 %) ;

b) 5.880.686 Musulmans marocains, soit 94,16 % de la population totale, contre 5.067.743 en 1931 ;

c) 161.942 Israélites marocains, soit 2,60 % de la population totale, soit 124.585 en 1931.

Le pourcentage de la population infantine est de 32,27 % chez les Européens en général, de 32,13 % chez les citoyens français et de 32,17 % chez les étrangers, tandis qu'il est de 40,48 % chez les Musulmans marocains et de 44,96 % chez les Israélites marocains.

Le pourcentage des adultes est de 62,87 % chez les Européens en général, de 63,73 % chez les citoyens français et de 60,81 % chez les étrangers, tandis qu'il est de 50,80 % chez les Musulmans marocains et de 40,66 % chez les Israélites marocains.

Le pourcentage des vieillards est de 4,86 % chez les Européens en général, de 4,14 % chez les citoyens français et de 7,02 % chez les étrangers, tandis qu'il est de 8,72 % chez les Musulmans marocains et de 4,38 % chez les Israélites marocains.

RECENSEMENT DES EUROPÉENS.

a) Comparaison et composition des colonies française et étrangère.

Parmi les éléments qui composent la population européenne, la colonie française vient au premier rang par son importance : 75 % de la colonie non-marocaine (64 % en 1921, 72 % en 1926 et 74 % en 1931).

En effet, elle comprend 135.546 citoyens contre 115.628 en 1926 (augmentation de 17,22 %) ; 15.498 sujets contre 11.683 en 1931 (augmentation de 32,65 %), et 1.040 protégés autres que les Marocains contre 866 en 1931 (augmentation de 20 %).

La colonie étrangère comprend notamment 23.330 Espagnols contre 22.684 en 1931 (augmentation de 2,84 %) ; 15.521 Italiens contre 12.602 en 1931 (augmentation de 23,16 %) ; 3.752 Portugais contre 2.867 en 1931 (augmentation de 30,86 %) ; 1.783 Britanniques contre 1.421 en 1931 (augmentation de 25,47 %) et 1.568 Suisses contre 1.188 en 1931 (augmentation de 31,98 %).

De 1931 à 1936, le nombre des citoyens français a augmenté de 19.918 unités, tandis que la population étrangère s'est accrue de 6.206 individus.

La population française (citoyens, sujets et protégés) est composée de 76.389 personnes du sexe masculin (contre 67.279 en 1931) et de 75.695 du sexe féminin (contre 60.898 en 1931). Elle comprend 49.143 enfants de moins de 15 ans, soit 32,13 % de cette population (37.705 en 1931, représentant les 29,41 % de la population française), dont 24.954 garçons et 24.189 filles (19.525 garçons et 18.180 filles en 1931).

Le nombre des Français âgés de plus de 60 ans est de 6.301 soit 4,14 % de la population française (4.329 en 1931, représentant les 3,37 % de la population française), dont 2.833 hommes et 3.468 femmes (1.909 hommes et 2.420 femmes en 1931). Parmi ces vieillards, 350 (dont 128 hommes et 222 femmes) ont dépassé l'âge de 80 ans. Aucun centenaire n'a été dénombré.

La population étrangère est composée de 25.440 hommes et 25.070 femmes (23.287 hommes et 21.017 femmes en 1931). Elle comprend 16.251 enfants de moins de 16 ans, soit 32,17 % de cette population (13.532 en 1931, représentant 30,54 % de la population étrangère), dont 8.126 garçons et 8.125 filles (6.655 garçons et 6.877 filles en 1931).

Le nombre des étrangers âgés de plus de 60 ans est de 3.546, soit 7,02 % de cette population (1.177 en 1931, représentant 2,65 % de la population étrangère), dont 1.521 hommes et 2.025 femmes (505 hommes et 672 femmes en 1931). Parmi ces 3.546 étrangers, 232 (dont 73 hommes et 159 femmes) avaient plus de 80 ans et aucun n'était centenaire.

b) *Situation comparée des Européens et des Marocains.*

Le pourcentage des Européens par rapport aux Marocains est de 3,35 % (3,32 en 1931 et 2,53 % en 1926), alors qu'en 1936 le pourcentage des Européens par rapport aux Indigènes a été de 15,35 % en Algérie (946.019 Européens, dont 819.456 citoyens français et 126.563 étrangers, et 6.160.930 sujets français, non compris 36.825 Marocains, 2.542 Tunisiens et 847 Musulmans étrangers) et de 9,16 % en Tunisie (213.205 Européens, dont 108.068 citoyens français et 105.137 étrangers, et 2.324.972 Tunisiens, non compris 40.850 sujets français d'Algérie, 4.468 Marocains, 23.974 Tripolitains et 911 Musulmans et Israélites de diverses nationalités).

c) *Comparaison des colonies européennes de l'Afrique du Nord au point de vue de l'âge.*

La pyramide des âges s'établit comme suit pour les Français et pour les étrangers.

MAROC		
<i>Français</i>		
Enfants (moins de 15 ans)	Adultes	Vieillards (plus de 60 ans)
1926 : 24,80 %	72,30 %	3,90 %
1931 : 29,41 %	67,22 %	3,37 %
1936 : 32,13 %	63,73 %	4,14 %
<i>Etrangers</i>		
Enfants (moins de 15 ans)	Adultes	Vieillards (plus de 60 ans)
1926 : 31,20 %	63,10 %	5,70 %
1931 : 30,54 %	66,81 %	2,65 %
1936 : 32,17 %	60,81 %	7,02 %

ALGÉRIE

(Les résultats du recensement de 1936 ne sont pas encore connus.)

<i>Français</i>		
Enfants	Adultes	Vieillards
1931 : 13,90 %	82,71 %	3,39 %
<i>Etrangers</i>		
Enfants	Adultes	Vieillards
1931 : 6,66 %	88,28 %	5,06 %
TUNISIE		
<i>Français</i>		
Enfants	Adultes	Vieillards
1936 : 32,58 %	60,96 %	6,46 %
<i>Etrangers</i>		
Enfants	Adultes	Vieillards
1936 : 31,54 %	59,10 %	9,36 %

d) *Statistique des ménages et des habitations*

Le nombre des ménages est de 61.637, dont 29.943 sont sans enfant, 31.648 ont un enfant et plus et 46 n'ont pas fourni de renseignement à ce sujet. Il convient de noter que les célibataires, veufs et divorcés vivant isolément dans un logement particulier sont considérés comme formant individuellement un ménage.

Sur 31.648 ménages ayant un ou plusieurs enfants, 21.607 sont des ménages de citoyens français, dont 5.494 ont trois enfants et plus, tandis que 7.356 sont étrangers, dont 4.728 ont trois enfants et plus.

Les 202.594 Européens ou assimilés sont logés dans 33.371 immeubles, dont 24.335 maisons individuelles et 9.036 maisons collectives.

Parmi les 61.637 ménages, 10.458 occupent une habitation composée d'une pièce (dont 7.407 Français et 3.051 étrangers), 11.124 occupent une habitation de 2 pièces (dont 7.568 Français et 3.556 étrangers), 15.916 occupent une habitation de 3 pièces (dont 11.946 Français et 3.970 étrangers), 12.560 occupent une habitation de 4 pièces (dont 10.444 Français et 2.116 étrangers) et 11.579 occupent une habitation de 5 pièces et plus (dont 10.097 Français et 1.482 étrangers).

e) *Statistique d'après le degré d'instruction*

Parmi les citoyens français âgés de plus de 10 ans on compte un illettré sur 30 hommes (sur 24 en 1931 et sur 18 en 1926) et une illettrée sur 15 femmes (sur 18 en 1931 et sur 14 en 1926). Parmi les étrangers, cette proportion s'élève à 1 homme sur 7 (1 sur 9 en 1931 et 1 sur 4 en 1926) et à 1 femme sur 4 (1 sur 7 en 1931 et 1 sur 3 en 1926). Parmi les étrangers lettrés, âgés de plus de 10 ans, 1 homme sur 5 et 1 femme sur 3 ne savent lire et écrire que le français, tandis que 1 homme sur 7 et 1 femme sur 4 ne savent lire et écrire que leur langue maternelle et que 1 homme sur 2 et 1 femme sur 3 savent lire et écrire aussi bien le français que leur langue maternelle.

f) *Statistique d'après le lieu de naissance*

57.907 citoyens français sont nés en France, 35.052 en zone française du Maroc, 33.047 en Algérie et 5.523 à l'étranger. Ces chiffres étaient respectivement de 57.614, 23.544, 24.133 et 3.741 en 1931 et de 11.672, 3.881, 5.802 et 552 en 1926.

681 étrangers sont nés en France, 15.558 en zone française du Maroc, 2.786 en Algérie et 26.049 à l'étranger. Ces chiffres étaient respectivement de 470, 10.367, 3.100 et 26.575 en 1931 et de 195, 3.756, 1.237 et 8.292 en 1926.

Parmi les citoyens français nés en zone française du Maroc, 39 % sont âgés de moins de 5 ans, 26 % sont âgés de 5 à 9 ans, 19 % sont âgés de 10 à 14 ans et 9 % de 15 à 19 ans. 93 % des citoyens français nés dans ce pays sont donc âgés de moins de 20 ans.

La proportion des étrangers nés en zone française du Maroc est de 33 % pour ceux qui sont âgés de moins de 5 ans, de 24 % pour ceux âgés de 5 à 9 ans, de 20 % pour ceux âgés de 10 à 14 ans et de 12 % pour ceux âgés de 15 à 19 ans, soit 89 % d'étrangers qui, âgés de moins de 20 ans, résident sur le territoire du Protectorat.

62 citoyens français (35 hommes et 27 femmes) et 78 étrangers (42 hommes et 36 femmes), nés en zone française, sont âgés de plus de 60 ans. Parmi eux, 6 Français et 4 étrangers ont dépassé l'âge de 80 ans.

g) Statistique de la population immigrée

Quant aux individus ayant immigré en zone française, ils sont au nombre de 145.023 (73.175 hommes et 71.848 femmes). 100.498 de ces immigrés sont citoyens français (dont 50.053 hommes et 50.445 femmes), soit 69,30 % du nombre des immigrants, et 34.952 sont étrangers (dont 17.623 hommes et 17.329 femmes), soit 24 % du nombre des immigrants.

La durée du séjour en zone française de ces immigrés est la suivante : 32.450 (dont 23.266 citoyens, 1.944 sujets et protégés français et 7.240 étrangers) y séjournent depuis moins de 5 ans ; 39.961 (dont 28.400 citoyens, 1.824 sujets et protégés français et 9.737 étrangers) y séjournent depuis plus de 5 et moins de 10 ans ; 21.742 (dont 16.656 citoyens, 434 sujets et protégés français et 4.652 étrangers) y séjournent depuis plus de 10 et moins de 15 ans ; 19.984 (dont 13.397 citoyens, 1.562 sujets et protégés français et 5.025 étrangers) y séjournent depuis plus de 15 et moins de 20 ans ; et 19.427 (dont 12.139 citoyens, 1.261 sujets et protégés français et 6.027 étrangers) y séjournent depuis plus de 20 ans et moins de 25 ans.

Le nombre des immigrés, installés au Maroc depuis plus de 25 ans, c'est-à-dire avant l'instauration du Protectorat, est de 2.277 citoyens français (dont 1.341 hommes et 936 femmes) et 1.346 étrangers (dont 693 hommes et 653 femmes). Parmi ces « vieux marocains », 7 citoyens français (4 hommes et 3 femmes) et 45 étrangers (20 hommes et 25 femmes) ont une durée de séjour supérieure à 50 ans.

Les départements ayant au moins 20 représentants immigrés depuis plus de 25 ans sont les suivants : Bouches-du-Rhône (42), Corse (42), Haute-Garonne (20), Pyrénées-Orientales (20), Seine (34), Tarn (35), Oran (920), Alger (187) et Constantine (107).

Les départements comportant plus de 1.000 citoyens français nés dans ces départements et immigrés au Maroc sont les suivants : Oran (24.077 habitants) ; Alger (5.685) ; Seine (5.667), Corse (2.119) ; Constantine (3.235) ; Bouches-du-Rhône (2.119) ; Gironde (1.805) ; Haute-Garonne (1.464) ; Hérault (1.402) ; Rhône (1.401) ; Nord (1.149) ; Gard (1.082) ; Finistère (1.014).

Les départements ayant le moins de représentants sont la Haute-Savoie (247) ; l'Indre (235) ; le territoire de Belfort (234) ; l'Aube (208) ; la Creuse (208) ; l'Eure (208) ; l'Eure-et-Loir (203) ; la Haute-Loire (202) ; le Cantal (182) ; la Lozère (161) ; la Mayenne (160) et l'Orne (142).

Parmi les 90.954 citoyens français nés en France ou en Algérie, 9.952 exercent une profession agricole, commerciale, industrielle ou libérale pour leur propre compte (10,94 %), 357 sont artisans (0,39 %), 26.623 sont employés ou fonctionnaires (29,27 %), 5.652 sont ouvriers (6,21 %), 461 sont apprentis (0,50 %), 2.625 sont en chômage (2,88 %), et 45.284 (49,78 %) (dont 35.968 femmes) n'exercent pas de profession ou n'ont pas déclaré la nature de leur activité.

Les conditions dans lesquelles le peuplement français s'est effectué (pourcentage élevé d'originaires de l'Oranie), et le fait que les éléments étrangers sont constitués en forte proportion d'Espagnols, d'Italiens et de Portugais, ont eu leur répercussion sur la nature des noms patronymiques des habitants non marocains. C'est ainsi que les noms les plus répandus sont les suivants : Martinez (1.688) ; Garcia (1.517) ; Lopez (1.262) ; Perez (1.061) ; Sanchez (1.008) ; Fernandez (899) ; Rodriguez (788).

RECENSEMENT DES MAROCAINS

La population musulmane marocaine est passée de 1931 à 1936 de 5.067.743 à 5.880.686 habitants soit une augmentation de 16,04 %, tandis que le chiffre de la population israélite marocaine est passé de 124.585 à 161.942 habitants, soit une augmentation de 29,98 %.

Les 5.880.686 Musulmans (2.961.238 hommes et 2.919.448 femmes) comprennent 2.380.702 enfants âgés de moins de 16 ans (1.250.414 garçons et 1.130.288 filles), 2.987.667 adultes (1.494.439 hommes et 1.493.228 femmes), et 512.317 vieillards âgés de plus de 60 ans (216.385 hommes et 295.932 femmes).

Parmi ces 5.880.686 musulmans, 3.441.268 (soit 58 %) sont arabophones, 1.558.500 (soit 28 %) sont berbérophones et 880.918 (soit 14 %) sont bilingues.

Ainsi qu'il est mentionné ci-dessus, il n'a pu être établi de statistiques détaillées que pour 119.780 Israélites (59.343 hommes et 60.437 femmes). Ceux-ci comprennent 53.856 enfants de moins de 15 ans (26.923 garçons et 26.933 filles), soit 44,96 % de cette population. Le nombre de ces Israélites âgés de plus de 60 ans est de 5.251 (2.814 hommes et 2.437 femmes), soit 4,38 % de cette population ; parmi ces vieillards, 412 (244 hommes et 168 femmes) ont dépassé l'âge de 80 ans, dont 32 seraient centenaires (18 hommes et 14 femmes).

Ces centenaires seraient au nombre de 8 (7 hommes et 2 femmes) dans la région de Casablanca, de 8 (4 hommes et 4 femmes) dans la région de Fès, de 3 hommes dans la région de Marrakech, de 3 femmes dans la région de Meknès, de 3 (2 hommes et 1 femme) dans la région d'Oujda, de 2 femmes dans la région de Rabat, de 3 (2 hommes et 1 femme) dans le territoire de l'Atlas central, et d'une femme dans le territoire de Safi. Parmi ces centenaires, 1 homme, domicilié à Casablanca, serait âgé de 130 ans et 6 (5 hommes et 1 femme) seraient âgés de 110 à 113 ans. Un seul ménage de centenaires a été dénombré, le mari âgé de 112 ans et la femme de 100 ans, domiciliés dans le mellah de Sefrou. Il convient toutefois de n'admettre ces statistiques qu'avec la plus grande circonspection, en raison du défaut d'état civil des Israélites marocains.

Sur 29.760 ménages, 20.939 ont des enfants, dont 11.749 ont 3 enfants et plus.

La polygamie est tout à fait exceptionnelle chez les Israélites marocains et tend à disparaître. Les rabbins n'autorisent un Israélite, déjà engagé dans les liens du mariage, à prendre une seconde femme que si la première épouse est demeurée stérile. Il n'a été dénombré que 43 Juifs ayant plus d'une épouse.

Sur 80.520 Israélites âgés de plus de 10 ans (39.726 hommes et 40.794 femmes), 17.767 (10.716 hommes et 7.051 femmes) savent parler, lire et écrire le français ; 2.468 (1.613 hommes et 855 femmes) savent parler, mais ne savent ni lire, ni écrire le français ; 60.285 (27.397 hommes et 32.888 femmes) ne savent ni parler, ni lire, ni écrire le français.

En limitant cette statistique aux Israélites âgés de plus de 40 ans, on constate qu'il n'y en a que 348 (144 hommes et 204 femmes) à savoir parler, lire et écrire le français et que 219 (194 hommes et 25 femmes) à savoir parler le français sans savoir le lire et l'écrire, tandis que le nombre de ceux qui ne savent ni parler, ni lire, ni écrire le français est de 18.395 (9.808 hommes et 8.587 femmes).

En ce qui concerne les 161.942 Israélites (80.512 hommes et 81.430 femmes) dénombrés avec ou sans imprimés de recensement, 41.708 sont arabophones (soit 25,81 %), 24.462 sont berbérophones (soit 15,10 %) et 95.682 sont bilingues (soit 59,09 %).

Le logement des 5.880.686 Musulmans marocains comprend 635.977 maisons et baraques, 354.005 nouallas, 72.244 mechtas, 201.981 tentes et 741 habitations troglodytiques.

Le logement des Israélites marocains est composé de 19.925 maisons et baraques, 443 nouallas, 16 mechtas et 1 tente.

RECENSEMENT DE LA POPULATION ACTIVE

Population active européenne

La population active européenne a fait l'objet de deux catégories de statistiques différentes, l'une basée sur les renseignements fournis par les bulletins individuels remplis par chaque habitant, l'autre dressée à l'aide des mentions inscrites par les chefs d'entreprises sur les bulletins du recensement agricole, commercial et industriel. Par suite des origines différentes de ces statistiques, elles comportent pour la même catégorie professionnelle des différences parfois assez sensibles, pour lesquelles aucun contrôle et aucun redressement n'étaient possibles.

En effet, si l'on se base sur la statistique dressée à l'aide des bulletins individuels, sur 202.594 Européens ou assimilés, 75.770 exerceraient une activité professionnelle quelconque, dont 61.511 hommes et 14.259 femmes. Ces 75.770 individus se répartissent en 16.811 chefs (dont 12.356 Français et 4.455 étrangers), 35.549 employés (dont 31.490 Français et 4.059 étrangers), 14.203 ouvriers (dont 7.343 Français et 6.860 étrangers), 821 artisans (dont 471 Français et 350 étrangers), 1.980 apprentis (dont 1.056 Français et 924 étrangers) et 6.406 chômeurs (dont 3.511 Français et 2.895 étrangers).

Par contre, en se basant sur la statistique établie à l'aide des imprimés du recensement agricole, commercial et industriel, le nombre des salariés européens serait de 15.196, dont 10.976 Français (9.065 hommes et 3.617 femmes) et 4.220 étrangers (3.617 hommes et 613 femmes). Il n'est pas douteux que bon nombre d'employeurs n'ont pas rempli les imprimés spéciaux qui leur étaient destinés ou n'ont fourni que des renseignements fort incomplets ou inexacts, puisque d'après les bulletins individuels le nombre des salariés européens serait près de quatre fois plus élevé (58.138 au lieu de 15.196).

En prenant pour base les bulletins individuels, le nombre des chefs d'entreprise, de 1931 à 1936, serait passé de 11.216 à 16.811, celui des employés de 31.842 à 35.549, celui des chômeurs de 561 à 6.406, tandis que celui des ouvriers serait ramené de 21.974 à 14.203 ; cette réduction de la main-d'œuvre ouvrière résultant vraisemblablement de son élimination partielle par la main-d'œuvre indigène et du retour dans leur pays d'origine de chômeurs qui, appartenant à des professions fortement touchées par le chômage, se sont rendu compte du peu de chances qu'ils avaient de trouver un nouvel emploi. Les diminutions les plus fortes sont constatées dans l'agriculture (1.018 en 1936 contre 1.909 en 1931), les industries du bois (1.020 en 1936 contre 2.144 en 1931), la métallurgie et le travail des métaux (3.234 en 1936 contre 5.160 en 1931).

Parmi les 75.770 Européens exerçant une activité professionnelle, 520 (94 Français et 426 étrangers) sont occupés à la pêche, 6.104 (5.142 Français et 962 étrangers) dans les exploitations forestières et l'agriculture, 25.644 dans les entreprises industrielles (15.048 Français et 10.596 étrangers), 11.185 dans les entreprises commerciales (8.292 Français et 2.893 étrangers), 4.596 dans les professions libérales (3.655 Français et 941 étrangers), 3.762 sont occupés aux services domestiques et aux soins personnels (2.157 Français et 1.605 étrangers)

et 16.895 dans les services publics (1) (16.538 Français et 357 étrangers). 7.074 Européens (dont 5.301 Français et 1.773 étrangers) n'ont pu être répartis dans l'une des catégories précitées, quoique exerçant une activité professionnelle, les renseignements qu'ils ont inscrits sur leur bulletin individuel ayant été insuffisants.

Le total du nombre des établissements agricoles recensés par le service de l'agriculture et des établissements industriels et commerciaux recensés par le service du commerce et de l'industrie est passé de 9.245 en 1931 à 9.375 en 1936. Par contre, le personnel de ces établissements se trouve réduit de 109.592 en 1931 à 78.878 en 1936. Les réductions les plus fortes ont été constatées dans les entreprises du bâtiment et des travaux publics (257 en 1931, 276 en 1936), les commerces de l'alimentation (2.186 en 1931, 1.019 en 1936), et les commerces divers (1.813 en 1931 et 1.642 en 1936).

Les diminutions les plus sensibles du personnel des établissements se sont produites dans l'agriculture (49.746 salariés en 1931, 25.660 en 1936), les entreprises du bâtiment et des travaux publics (15.091 salariés en 1931, 6.476 en 1936), les commerces de l'alimentation (6.350 salariés en 1931, 3.480 en 1936).

Les 74.878 salariés, dénombrés dans les entreprises européennes en 1936, se répartissent comme suit : 10.984 Français (18.850 en 1931) ; 4.230 étrangers (6.708 en 1931) et 59.664 Marocains (84.034 en 1931), dont 49.777 hommes et 9.887 femmes. Sur 49.777 indigènes du sexe masculin, 33.038 sont manœuvres tandis que 16.739 autres sont plus ou moins spécialisés, alors qu'en 1931 les chiffres étaient respectivement de 50.189 et de 28.896.

Il a été dénombré 9.375 établissements agricoles, commerciaux et industriels (9.245 en 1931) ; sur lesquels 1.917 établissements n'occupent pas de personnel (490 en 1931) ; 6.061 emploient de 1 à 10 salariés (6.552 en 1931) ; 766 occupent de 11 à 20 salariés (1.412 en 1931) ; 534 emploient de 21 à 100 salariés (670 en 1931) et 97 ont un personnel de plus de 100 salariés (121 en 1931).

Parmi ces divers établissements, 4.279 seulement sont assurés contre les accidents du travail (2.069 en 1931).

Population active marocaine

Sur 6.042.628 Marocains, 1.646.296 exerceraient une activité professionnelle dont 1.617.693 Musulmans (sur 5.880.686) et 28.603 Israélites (sur 161.942). 1.025.522 Marocains (1.011.444 Musulmans et 14.078 Israélites) sont patrons ou artisans, et 621.774 (606.249 Musulmans et 14.525 Israélites) sont ouvriers ou employés.

3.671 Marocains sont occupés à la pêche, 1.263.567 dans l'agriculture et dans les exploitations forestières, 243.408 dans des entreprises industrielles, 81.241 dans des exploitations commerciales, 29.402 dans les professions libérales et les services publics et 25.007 aux services personnels ou domestiques.

DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION MUNICIPALE

La population municipale a sensiblement augmenté de 1931 à 1936, puisqu'elle est passée pour l'ensemble des 18 villes érigées en municipalités de 771.789 à 983.946 habitants (27,48 % d'augmentation).

La population européenne est passée de 134.950 à 162.318 (20,28 %), le pourcentage d'augmentation étant

(1) Il convient de noter que sont compris dans les chiffres des services publics, non seulement les agents de l'administration du Protectorat ou des municipalités, mais en outre, les sous-officiers logés en dehors des casernements, les officiers, les employés civils des ministères français de la guerre, de l'air ou de la marine, les dirigeants, employés et ouvriers des services publics de distribution d'eau et d'électricité et des entreprises de pompes funèbres.

de 20,55 % pour la population française (98.163 habitants en 1931 et 118.343 en 1936), et de 19,53 % pour la population étrangère (36.787 habitants en 1931 et 43.975 en 1936). Le nombre des Musulmans marocains est passé de 551.086 à 703.096 (27,58 %) et celui des Israélites marocains de 85.751 à 118.532 (38,22 %).

Dans 14 villes, la population a augmenté tandis qu'elle a diminué dans 4 autres. Les augmentations les plus importantes sont les suivantes : Casablanca : + 97.012 habitants ; Fès : + 36.578 habitants ; Rabat : + 30.373 habitants ; Meknès : + 20.546 habitants. Les diminutions les plus fortes sont constatées à Marrakech — 2.399 habitants et à Port-Lyautey — 1.132 habitants. Mais il y a lieu de noter, pour cette dernière ville, que, depuis le recensement de 1931, les nouallas construites à l'intérieur du périmètre municipal ont été transférées à l'extérieur, où elles constituent en bordure de ce périmètre un quartier dit « Quartier des Saknia », formant un prolongement de la ville de Port-Lyautey, mais situé sur le territoire du contrôle civil de Port-Lyautey-banlieue. Il a été dénombré dans ce quartier 3.860 habitants marocains.

Parmi les villes dont le pourcentage d'augmentation de l'ensemble de la population en 1936 par rapport à 1931 a été le plus élevé, il y a lieu de citer : Agadir (87 %), Fedala (77 %), Casablanca (61 %), Rabat (58 %), Serrat (41 %), Meknès (39 %), Fès (34 %).

Dans quatre villes, on constate une diminution de l'élément musulman, ce sont : Azemmour (— 769 habitants) ; Marrakech (— 6.908 habitants) ; Port-Lyautey (— 1.721 habitants, qui ont sans aucun doute transféré, comme il est dit ci-dessus, leur domicile en dehors du périmètre municipal), et Safi (— 1.559 habitants).

Dans une ville, Azemmour, on note une diminution de l'élément israélite (— 67 habitants).

Les plus fortes augmentations de la population musulmane ont été constatées à Casablanca (+ 60.895) ; à Fès (+ 33.915) ; à Rabat (+ 22.439), et à Meknès (+ 16.405) ; tandis que la population israélite s'est accrue, en particulier, à Casablanca (+ 18.646), à Marrakech (+ 4.039), à Fès (+ 2.681) et à Rabat (+ 2.480).

L'augmentation du total de la population européenne pour les 18 villes municipales de 1931 à 1936 a été de 27.368 individus comprenant 20.180 Français et 7.188 étrangers. L'augmentation de la population française porte sur 18.012 citoyens, 1.968 sujets (d'Algérie) et 200 protégés français (Tunisiens). L'augmentation de la population espagnole est de 1.582 unités, celle des Italiens de 2.980 individus, tandis que celle des étrangers d'autres nationalités est de 2.626 habitants.

Dans 7 villes : Azemmour (— 42) ; Fès (— 18) ; Mazagan (— 155) ; Mogador (— 140) ; Ouezzane (— 283) ; Salé (— 195) et Taza (— 10), la population européenne a diminué, tandis que les villes où a été enregistrée la plus forte augmentation d'Européens sont : Casablanca (+ 17.471) ; Rabat (+ 5.454) et Meknès (+ 2.365).

Le chiffre des habitants européens de Sefrou est exactement le même en 1936 qu'en 1931.

L'accroissement le plus important de citoyens français a été constaté à Casablanca (+ 11.548) ; à Rabat (+ 3.649) et à Meknès (+ 2.214). Les étrangers ont augmenté principalement à Casablanca (+ 5.669) ; à Rabat (+ 1.750), tandis qu'ils ont particulièrement diminué à Fès (— 402) et à Oujda (— 420).

DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION RURALE

L'augmentation sensible de la population urbaine municipale ne s'est pas produite au détriment du bled. En effet, la population rurale a également augmenté dans des proportions, il est vrai, plus faibles et, seule,

une diminution a été constatée en ce qui concerne les étrangers. Cette diminution paraît provenir d'une émigration provoquée par la crise économique dont souffre le Maroc. L'exode hors de la zone française d'un certain nombre d'étrangers est d'ailleurs confirmé par les statistiques de l'immigration et de l'émigration qui accusent depuis 1930 une cadence plus accentuée de l'émigration des Espagnols, des Italiens et des Portugais résidant en zone française, tandis que l'immigration de ces étrangers s'est ralentie parallèlement.

Malgré les difficultés rencontrées par la colonisation dans son activité et son essor, la population rurale a donc, elle aussi, augmenté dans son ensemble puisque le nombre des habitants du bled est passé de 4.594.805 à 5.261.276 (14,50 %).

Le nombre des Européens du bled a augmenté de 7,31 % (37.531 habitants en 1931 et 40.276 en 1936), l'augmentation pour les Français étant de 12,41 % (30.014 en 1931 et 33.741 en 1936), tandis que les étrangers ont diminué de 13,06 % (7.517 en 1931 et 6.535 en 1936).

Le pourcentage d'augmentation de la population rurale musulmane marocaine est de 14,58 % (4.518.437 en 1931 et 5.177.590 en 1936), tandis que le nombre des Israélites marocains est passé de 38.837 à 43.410 (11,77 %).

DENSITÉ DE LA POPULATION

La superficie de la zone française étant de 398.627 kilomètres carrés, la densité de sa population est de 15,80, tandis qu'en Tunisie elle est de 15,57 (2.608.313 habitants pour 167.400 kmq.) et qu'en Algérie elle est de 3,2812 (7.234.684 habitants pour une superficie de 2.204.864 kmq.), dont 31.445 pour l'Algérie du Nord (6.592.033 habitants pour 209.635 kmq.) et 0,322 pour les territoires du Sud (642.651 habitants pour 1 million 995.228 kmq.).

Les régions dans lesquelles la densité de la population atteint les moyennes les plus élevées sont le territoire de Mazagan (53,88 habitants au kilomètre carré), la région de Casablanca (49,81) et la région de Fès (40,88).

Celles où la densité est la plus faible sont les suivantes : région d'Oujda (4,76), territoire du Tafilalet (4,26) et territoire des confins du Draâa (1).

Les circonscriptions administratives ayant les plus fortes densités sont le bureau des affaires indigènes de Tleta-des-Beni-Oulid (86,53), l'annexe de contrôle civil des Tsoul (82,36) et le bureau du cercle des Chaouïanord (75,66), tandis que celles ayant les plus faibles densités sont les bureaux des affaires indigènes de Taouz (0,12) et de Fom-Zguid (0,49) et le poste de contrôle civil de Tendirara (0,91).

Parmi les villes érigées en municipalités ayant la plus forte densité, on note Mogador (22.568,45), Azemmour (16.603,05) et Meknès (7.717,2), tandis que les villes ayant la population la moins dense sont Ouezzane (822,10), Agadir (846,66) et Salé (862,41).

Les pourcentages, cependant élevés, de la densité des villes d'Azemmour et de Mogador sont sensiblement dépassés par ceux concernant certains quartiers de plusieurs villes municipales ; mellah de Meknès (0 kmq. 230 de superficie et 9.506 habitants, soit une densité de 41.330 habitants au kmq.) ; mellah de Mazagan (0 kmq. 05 et 2.056 habitants ; densité : 41.120) ; mellah de Salé (0 kmq. 052 et 2.727 habitants ; densité : 52.440) ; mellah proprement dit de Mogador (0 kmq. 045 et 2.800 habitants ; densité : 62.222) ; mellah de Rabat (0 kmq. 06 et 5.666 habitants ; densité : 94.432) ; mellah de Fès (0 kmq. 092 et 10.219 habitants ; densité : 110.318) ; mellah de Marrakech (0 kmq. 200 et 25.699

habitants ; densité : 128.475) ; mellah de Casablanca (0 kmq. 115 et 24.736 habitants ; densité : 215.095) ; mellah de Sefrou (0 kmq. 010 et 4.233 habitants ; densité : 415.815).

En ce qui concerne les quartiers musulmans, les pourcentages les plus élevés ont été notés dans l'ancienne médina de Casablanca (0 kmq. 471 et 16.080 habitants ; densité : 34.140) et dans la nouvelle médina de Casablanca (0 kmq. 901 et 41.907 habitants ; densité : 46.511) ; dans le douar Akkari, à Rabat (0 kmq. 075 et 3.817 habitants ; densité : 54.213) ; dans les quartiers suivants de Fès : a) Adoua : 0 kmq. 827 et 30.129 habitants, densité : 36.431 ; b) Andalous : 0 kmq. 875 et 42.419 habitants, densité : 48.470 ; c) Lemtyine : 0 kmq. 471 et 37.089 habitants, densité : 78.475 ; d) Fès-Idid : 0 kmq. 156 et 9.622 habitants, densité : 61.340 ; e) Moulay-Abdallah : 0 kmq. 091 et 5.508 habitants, densité : 60.257 ; dans le derb Rhalef à Casablanca (0 kmq. 168 et 15.163 habitants ; densité : 90.256) et dans le Bidonville de Casablanca (0 kmq. 250 et 23.084 habitants ; densité : 92.336) ; dans la médina proprement dite de Mogador (0 kmq. 022 et 2.895 habitants ; densité : 131.599) ; à Sefrou, dans la casba (0 kmq. 015 et 1.749 habitants ; densité : 112.439) et dans le quartier d'El-Kelâa (0 kmq. 007 et 1.223 habitants ; densité : 155.094).

Quant aux villes européennes, les quartiers les plus denses ont été notés à Casablanca (quartier d'Alsace-Lorraine : 0 kmq. 761 et 10.686 habitants ; densité : 14.040) ; (quartier de la Liberté : 0 kmq. 142 et 4.423 habitants ; densité : 31.126).

CONCLUSION

Le nombre des citoyens français dénombrés est passé de 46.563 en 1921 à 66.223 en 1926, à 115.628 en 1931 et à 135.546 en 1936. Celui des étrangers est passé de 29.115 en 1921 à 30.154 en 1926, à 44.304 en 1931 et à 50.510 en 1936.

De 1931 à 1936, la population européenne, tant urbaine que rurale, s'est accrue de 30.113 unités, mais il n'est pas aisé de déterminer quelle est, dans ce chiffre,

la proportion d'augmentation résultant, d'une part, de l'excédent des immigrants par rapport aux émigrants et, d'autre part, de l'excédent des naissances par rapport aux décès. En effet, un pourcentage assez élevé de naissances d'étrangers sont déclarées non pas à l'état civil chérifien, mais à l'état civil consulaire. Par contre, en ce qui concerne les citoyens français, des précisions peuvent être obtenues. L'augmentation de la colonie française est de 19.918 unités. Tandis que l'excédent des naissances sur les décès est de 10.986 unités. En outre, 2.383 étrangers ont, au cours de la période de 1931 à 1936, obtenu la naturalisation française. Les 6.549 autres individus peuvent être considérés comme représentant l'excédent de l'immigration française sur l'émigration. 21.488 citoyens français sont immigrés depuis moins de 5 ans, mais il convient de déduire de ce nombre les Français qui ont quitté le territoire du Protectorat depuis le recensement de 1931.

Il est donc permis de considérer que le chiffre de 6.549 ci-dessus mentionné est exact.

Quant au dénombrement de la populations marocaine, tant musulmane qu'israélite, il ne peut être procédé utilement à une comparaison entre les résultats des quatre recensements quinquennaux effectués de 1921 à 1936, seul ce dernier ayant porté sur la totalité du territoire du Protectorat. Néanmoins, il n'est pas douteux que l'augmentation de 812.943 unités du nombre des Musulmans et de 37.357 unités du nombre des Israélites, pendant la période de 1931 à 1936, ne provient pas uniquement du fait que le dernier dénombrement a porté sur des régions antérieurement insoumises, mais qu'elle résulte, pour une large part, de l'excédent des naissances sur les décès, ainsi que des efforts considérables déployés par le Protectorat pour améliorer l'état sanitaire des autochtones.

Malgré la crise économique mondiale, dont les effets ont été ressentis en zone française du Maroc au cours de la période qui a séparé les deux recensements de 1931 et de 1936, ce pays a continué son vigoureux essor, et l'accroissement sensible de sa population tant européenne qu'indigène en constitue l'une des meilleures preuves.